

## 5. Sommaire des modifications

### IDENTIFICATION

Référence : Assemblée générale extraordinaire des membres / 2024-11-28

Direction / Secteur : Direction générale / secrétariat corporatif

Chargé du dossier : Jean Aubuchon, secrétaire

### OBJET : Modifications du règlement intérieur

Modifications du règlement intérieur afin de tenir compte de l'identité nominale proposée, savoir : « Citelle Mutuelle d'assurance ».

Deux (2) articles du règlement intérieur devront être modifiés. Dans leur version actuelle, les articles concernés se lisent comme suit :

1.7 « Mutuelle »  
Compagnie mutuelle d'assurance en Église ou « MAÉ ».

3. Nom  
La Mutuelle exerce ses activités sous son nom propre de même que sous le nom de « Mutuelle d'assurance en Église ».

Sujet à l'approbation des membres, les articles modifiés se lieront comme suit :

1.7 « Mutuelle »  
Citelle Mutuelle d'assurance.

3. Nom  
La Mutuelle exerce ses activités sous son nom légal, « Citelle Mutuelle d'assurance », de même que sous les autres noms enregistrés au Registre des entreprises du Québec (REQ).

### PROPOSITION :

#### IDENTITÉ NOMINALE

##### 1. MISE EN CONTEXTE

Le conseil d'administration a adopté la résolution suivante le 14 mai 2024 :

#### *RÉSOLUTION CA2024.05.14-10. IDENTITÉ NOMINALE*

*Il est dûment résolu de modifier l'identité nominale de la Mutuelle et d'en faire l'annonce à l'assemblée générale des membres du 16 mai 2024.*

Une seconde résolution fut adoptée le 26 septembre dernier :

*RÉSOLUTION CA2024.09.26-07. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR*

*CONSIDÉRANT*

- *La résolution CA2024.05.14-10,*
- *Que des modifications aux articles 1.7 et 3 du règlement intérieur sont nécessaires afin de refléter l'identité nominale proposée.*

*IL EST DÛMENT RÉSOLU*

- *De proposer à l'assemblée générale extraordinaire des membres qui se tiendra le 28 novembre prochain d'entériner comme suit, les modifications aux articles 1.7 et 3 du règlement intérieur:*

*1.7 « Mutuelle »  
Citelle Mutuelle d'assurance.*

*3. Nom  
La Mutuelle exerce ses activités sous son nom légal, « Citelle Mutuelle d'assurance », de même que sous les autres noms enregistrés au Registre des entreprises du Québec (REQ) ».*

- *D'autoriser le secrétaire à entreprendre les démarches nécessaires afin de donner suite à cette résolution.*

2. RECOMMANDATION OU SUIVI

La résolution suivante est proposée pour adoption par les membres :

*CONSIDÉRANT*

- *La résolution CA2024.05.14-10;*
- *La résolution CA2024.09.26-07*
- *Que les modifications proposées aux articles 1.7 et 3 du règlement intérieur sont nécessaires afin de refléter la nouvelle identité nominale;*

*IL EST DÛMENT RÉSOLU*

- *D'entériner comme suit la modification aux articles 1.7 et 3 du règlement intérieur:*

*1.7 « Mutuelle »  
Citelle Mutuelle d'assurance.*

*3. Nom  
La Mutuelle exerce ses activités sous son nom légal, « Citelle Mutuelle d'assurance », de même que sous les autres noms enregistrés au Registre des entreprises du Québec (REQ).*

- *D'autoriser le secrétaire à faire les démarches nécessaires afin de donner suite à cette résolution.*